



CP-2018-2019 : 6 novembre 2018  
Date d'adoption : 4 décembre 2018

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 6 NOVEMBRE 2018, À LA SALLE DE CONFÉRENCE DU CENTRE DE SERVICES DE SAINT-PASCAL, À 19 H 30.**

**Étaient présents :**

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Danny Dupuis	Représentant	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Valérie Beaulieu	Représentante	Vents-et-Marées et Desbiens
Geneviève Doré	Substitut	Roy et Joly
Jovette Levasseur Rousseau	Représentante	Internationale Saint-François-Xavier
Alexis Darisse	Représentant	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Mélanie Chénard	Substitut	Lanouette
Amélie Charest	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Éric Maltais	Représentant	Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais
Émilie Laurendeau	Représentante	Sacré-Cœur
Magali Émond, présidente	Représentante et Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante Polyvalente La Pocatière
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	Secondaire de Rivière-du-Loup
Chantal Landry, vice-présidente	Représentante	Secondaire Chanoine-Beaudet
Hélène April	Représentante	CCSEHDAA

**Étaient également présents :**

Hélodie Dionne, secrétaire d'assemblée  
Eric Choinière, invité  
Sonia Julien, invitée

**Étaient absents :**

Conseil d'établissement des écoles : Des Vieux-Moulins et Saint-Modeste  
La Croisée I et II  
Monseigneur-Boucher, Saint-Louis (Kamouraska) et Saint-Bruno  
Des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 30)**

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

### **1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 2 OCTOBRE 2018**

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour.

### **CP-2018-11-1069**

**IL EST PROPOSÉ** par Émilie Laurendeau et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**QUE** le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 6 novembre 2018
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018
- 1.4 Suivis au procès-verbal
  - Formulaire de réclamation des dépenses
  - Questionnaire à l'intention des parents
  - Comité consultatif des services aux élèves HDAA

#### **2. DOSSIERS DE CONSULTATION**

- 2.1 Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2019-2020
- 2.2 Règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles 2019-2020
- 2.3 Questionnaire à l'intention des parents : suggestions quant au contenu
- 2.4 Sujets à mettre au plan de travail 2018-2019

#### **3. DOSSIERS DE DÉCISION**

- 3.1 Plan d'action 2018-2019
- 3.2 Plan de communication 2018-2019
- 3.3 Programme de bourses « Une école dynamique, des parents engagés 2018-2019 » (pour ajournement en décembre)
- 3.4 Élections – Commissaire-parent EHDAA (pour ajournement en décembre)
- 3.5 Approbation des Règles de régie interne

#### **4. DOSSIERS D'INFORMATION**

- 4.1 Liste des membres à jour – comité de parents 2018-2019
- 4.2 Procédure lors de tempêtes
- 4.3 Formulaire – « Les bons coups de nos écoles 2018-2019 » (pour ajournement en décembre)
- 4.4 Révision du calendrier des rencontres 2018-2019

#### **5. DOSSIERS DIVERS**

- 5.1 Mot de la présidente et correspondance
- 5.2 Rapport des représentants
  - a) Trésorière
  - b) Commissaire-parent
  - c) Délégué FCPQ : formation à distance

- d) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
- e) Comité consultatif du transport
- f) Agent de communications

## **6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE**

Le mardi 4 décembre 2018, à 19 h 30, à La Pocatière

### **1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2018**

#### **CP-2018-11-1070**

**IL EST PROPOSÉ** par Hélène April et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**QUE** le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018 soit adopté tel qu'il a été présenté.

### **1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

#### **- FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DES DÉPENSES**

Ce sujet sera traité au point 3.5.

#### **- QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES PARENTS**

Ce sujet sera traité au point 2.3.

#### **- COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA**

Monsieur Eric Choinière informe qu'un suivi a déjà été fait avec la direction des Services éducatifs jeunes concernant les préoccupations des membres du comité de parents par rapport à la formation du comité consultatif des services aux élèves HDAA.

Une proposition de marche à suivre pour l'année prochaine sera proposée au comité de parents durant l'année.

## **2. DOSSIERS DE CONSULTATION**

### **2.1 DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS PAR LES ÉCOLES 2019-2020**

Madame Sonia Julien, directrice des Services éducatifs jeunes, dépose et présente le projet de *Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2019-2020* de la commission scolaire.

Il y a échanges sur le projet. Le sujet est reporté pour décision au 4 décembre 2018. Une résolution tenant compte des commentaires formulés sera présentée lors de cette rencontre.

**SUIVI** : Retour le 4 décembre 2018.

## 2.2 RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES 2019-2020

Madame Sonia Julien, directrice des Services éducatifs jeunes, dépose et présente le projet de *Règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles 2019-2020* de la commission scolaire.

Il y a eu des échanges sur le projet. Le sujet est reporté pour décision au 4 décembre 2018. Une résolution tenant compte des commentaires formulés sera présentée lors de cette rencontre.

**SUIVI :** Retour le 4 décembre 2018.

## 2.3 QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES PARENTS : SUGGESTIONS QUANT AU CONTENU

### **CP-2018-11-1071**

Suite à la rencontre du comité de parents d'octobre, la présidente demande aux membres s'ils ont des commentaires concernant le projet de questionnaire à l'intention des parents.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**QUE** les commentaires suivants soient formulés :

### **Commentaires généraux**

- ✓ Il y aurait lieu d'ajouter une introduction ou une lettre informative expliquant le contexte de la cueillette d'information et les intentions de la commission scolaire en lien avec les résultats du questionnaire. Il y aurait lieu de faire un lien avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et les projets éducatifs des écoles.
- ✓ Il y aurait lieu de préciser à qui s'adresse le questionnaire : ensemble des parents depuis le préscolaire 4 ans à la cinquième secondaire?
- ✓ Il y aurait lieu de donner des instructions sur la façon de remplir le questionnaire lorsqu'il y a plusieurs enfants (questionnaire unique ou séparé) ou lorsqu'il y a des parents séparés.
- ✓ Idéalement, il y aurait lieu de bâtir le questionnaire de façon à ce que les parents de familles de 2 enfants ou plus ne soient pas tenus de remplir le questionnaire à répétition. Il faudrait prévoir la possibilité de répondre en tenant compte des besoins de chacun des enfants d'une même famille, lesquels peuvent se retrouver l'un en classe ordinaire et l'autre en classe ressource, l'un au primaire et l'autre au secondaire.
- ✓ Il y aurait lieu d'insérer des sections additionnelles pour permettre aux parents de laisser des commentaires plus précis après certaines questions et, de façon générale, à la fin du questionnaire.
- ✓ Il y aurait lieu d'ajouter des choix « sans objet » ou « non applicable » pour certaines questions.

### **Commentaires spécifiques à des questions**

- ✓ Page 1, question 1 : Mieux expliquer la différence entre classe ordinaire et classe spéciale, plus particulièrement sur les différents parcours au secondaire (qu'est-ce qui rentre dans quelle catégorie ?) Voir à la possibilité d'ajouter un lexique ou un choix de réponse au début ou à la fin du questionnaire.

- ✓ Page 2, section 1, question 9 :
  - Modifier le titre de la section pour qu'elle se lise ainsi : « Quels sont vos moyens de communication préférés avec l'école? »;
  - Il y aurait lieu de sonder la satisfaction sur le moyen de communication en fonction des intervenants ou faire plusieurs questions sous ce volet : le moyen de communication préféré pour l'information générale de l'école peut différer de celui préféré pour la communication avec la direction, avec l'enseignant;
  - Il y aurait lieu d'ajouter, dans les choix offerts, la « communication papier »;
  - Il y aurait lieu d'envisager de mettre un ordre de priorité ou de limiter le nombre de choix à un maximum de 2 ou 3.
  
- ✓ Page 2, section 2, question 10 :
  - Il y aurait lieu de sonder la compréhension sur les documents en fonction du type de document ou faire plusieurs questions sur ce volet : la compréhension des documents peut différer selon le type de document : est-ce un info-parent, un bulletin, une communication de la direction, une communication de l'enseignant, etc. ?
  
- ✓ Page 3, section 2, question 11 :
  - Il y aurait lieu de sonder la connaissance du processus en fonction du type d'information ou faire plusieurs questions sur ce volet : la connaissance du processus peut différer selon le type d'information.
  
- ✓ Page 7, section 6, question 32 :
  - Ajouter une section semblable aux questions sur le conseil d'établissement (questions 32 à 34) pour le comité de parents;
  
- ✓ Page 7, section 6, question 33 :
  - Changer le mot « participé » pour « assisté ».

### **Commentaires sur l'ajout de questions**

- ✓ Il y aurait lieu d'ajouter une question sur l'aménagement extérieur :
  - Sécurité des espaces, des modules de jeux ?
  - Suffisance des espaces, des modules de jeux ?
  - Qualité des espaces, des modules de jeux ?
  
- ✓ Ajouter une question sur la satisfaction des parents en lien avec les photos scolaires.
  
- ✓ Ajouter une question à savoir si les informations pour la rentrée scolaire sont remises suffisamment tôt, notamment en maternelle 5 ans.

**SUIVI:** Transmettre les commentaires à la direction des Services éducatifs jeunes.

*Eric Choinière, Héliodie Dionne et Sonia Julien quittent à 20 h 55.*

## 2.4 SUJETS À METTRE AU PLAN DE TRAVAIL 2018-2019

### CP-2018-11-1072

La présidente présente une liste de sujets à mettre au plan de travail pour l'année scolaire 2018-2019.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**QUE** les membres conviennent de ce qui suit pour les différents sujets :

ORDRE DE PRIORITÉ	SUJETS	Remarques – Commentaires- Au calendrier du comité de parents	Personne ressource suggérée
1	Élaboration des projets éducatifs	<b>Comité de parents de décembre 2018</b>	Antoine Déry
7	Enseignement à la maison	Les représentants ne souhaitent pas traiter de ce sujet cette année.	N/A
2	Info Capsule – Frais chargés aux parents (mise à jour)	Une mise à jour devra être faite. <b>Comité de parents d'avril 2019</b>	Eric Choinière
6	Info Capsule – Processus de traitement des plaintes	<b>Comité de parents de 2019-2020</b>	Eric Choinière
3	Journée de tempête : processus de fermeture primaire <u>vs</u> secondaire	Une orientation précise devrait être prise par la commission scolaire et mise en place. <b>Hiver 2018</b>	
5	Plan d'intervention (PI) et formation du personnel en lien avec les élèves HDAA	Pour présentation au printemps 2019 – si l'uniformisation du PI est complétée.	N/A
4	Révision du processus de convocation (incluant le courriel) et désignation des parents au comité consultatif des services aux élèves HDAA	Les commentaires reçus des représentants ont été transmis suite à la rencontre d'octobre. À mettre en place dès la rentrée 2019. <b>Comité de parents de juin 2019</b>	

De plus, le comité de parents souhaite que la modification du document en lien avec les budgets des conseils d'établissement préparé par le Service des ressources financières soit ajoutée au plan de travail. Le contenu du document serait à revoir et celui-ci devrait être rendu plus convivial pour ses

utilisateurs. Une liste élaborée des dépenses payables ou remboursables à même ce budget de fonctionnement devrait également y être incluse. Ce document pourrait être présenté lors de la rencontre du **comité de parents de mai 2019**.

### **3. DOSSIERS DE DÉCISION**

#### **3.1 PLAN D'ACTION 2018-2019**

##### **CP-2018-11-1073**

La présidente présente le projet de plan d'action 2018-2019 du comité de parents.

**IL EST PROPOSÉ** par Hélène April et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**QUE** le plan d'action 2018-2019 du comité de parents soit approuvé tel que déposé.

#### **3.2 PLAN DE COMMUNICATIONS 2018-2019**

##### **CP-2018-11-1074**

La présidente présente le projet de plan de communication 2018-2019 du comité de parents.

**IL EST PROPOSÉ** par Jovette Levasseur Rousseau et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**QUE** le plan de communication 2018-2019 du comité de parents soit approuvé tel que déposé.

#### **3.3 PROGRAMME DE BOURSES « UNE ÉCOLE DYNAMIQUE, DES PARENTS ENGAGÉS 2018-2019 »**

Ce sujet est ajourné au 4 décembre 2018.

#### **3.4 ÉLECTIONS – COMMISSAIRE-PARENT EHDA**

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a proposé une personne. Par contre, celle-ci ne peut pas être élue commissaire-parent, car elle est une employée de la commission scolaire (réf. : article 145, *Loi sur l'instruction publique*).

Une nouvelle personne devrait être proposée à la prochaine rencontre.

Ce sujet est ajourné au 4 décembre 2018.

### 3.5 APPROBATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Magali Émond explique que les Règles de régie interne ont été mises à jour en novembre 2017. Elle propose que le texte suivant, concernant le remboursement des frais, remplace celui déjà adopté :

#### « 13.2 REMBOURSEMENT DES FRAIS

La participation au comité de parents se fait sur une base bénévole.

Les frais encourus pour les réunions régulières, spéciales, de l'exécutif et pour toutes les tables de travail, délégation ou de représentation seront remboursés selon les règles suivantes **au plus tard le 30 juin de l'année en cours**. Toute réclamation remise après cette date sera applicable sur le budget de l'année suivante et entraînera par ce fait un délai de remboursement. Pour avoir droit au remboursement, les participants doivent représenter leur école et être membres du conseil d'établissement de celle-ci.

Il s'agit d'un budget annuel limité. Des ajustements pourraient être requis en cours d'année afin de respecter le cadre budgétaire.

Sur le territoire, le covoiturage est fortement suggéré.

À l'extérieur du territoire, le covoiturage est exigé, sauf circonstances exceptionnelles (ex. : horaire ou lieu de rencontre différents).

##### 13.2.1 Déplacement

- 0,44 \$/km
- Covoiturage : 0,49 \$/km
- Moins de 10 km : 4,40 \$

(Annexe B : Tableau des distances à l'intérieur et à l'extérieur de la commission scolaire)

##### 13.2.2 Frais de gardiennage

7,00 \$/heure (maximum 50 \$ pour une journée)

(Annexe C : formulaire « Déclaration pour frais de gardiennage »)

##### 13.2.3 Repas

Le remboursement se fait avec factures pour un maximum de :

- Déjeuner : 15 \$
- Dîner : 20 \$
- Souper : 25 \$

(Les boissons alcoolisées ne sont pas remboursées.)

##### 13.2.4 Hébergement

Montant de la facture (avec approbation).

Les réclamations se font par le formulaire électronique « Remboursement des frais de participation aux séances ou autres dépenses du comité de parents » ou par le formulaire papier « Demande de remboursement des dépenses du comité de parents » (Annexe D).

Les pièces justificatives seront exigées, de même qu'une déclaration signée par le gardien pour les frais de gardiennage.



Les dépenses pour les sorties extérieures sont habituellement autorisées par le comité de parents.

En cas d'urgence, le président peut autoriser une dépense qui sera entérinée à la prochaine réunion. »

Les membres du comité de parents sont en accord avec les modifications proposées. Les Règles de régie interne seront adoptées à la rencontre de décembre.

**SUIVI :** Approbation des Règles de régie interne en décembre.

#### **4. DOSSIERS D'INFORMATION**

##### **4.1 LISTE DES MEMBRES À JOUR – COMITÉ DE PARENTS 2018-2019**

La présidente invite les membres qui ne l'ont pas fait à remplir le formulaire 11 « Divulgence de renseignements personnels ». Pour les membres qui sont absents, le formulaire sera transmis à la direction de l'école.

**SUIVI :** Transmettre la liste finale aux membres.

##### **4.2 PROCÉDURE LORS DE TEMPÊTES**

La présidente rappelle que, advenant des conditions routières difficiles, une rencontre prévue au calendrier pourrait être reportée le 3<sup>e</sup> mardi du mois, si cela est nécessaire. Le cas échéant, l'annonce se fera par courriel, entre 16 h et 17 h, le soir même.

##### **4.3 FORMULAIRE « LES BONS COUPS DE NOS ÉCOLES 2018-2019 »**

Ce sujet est ajourné au 4 décembre 2018.

##### **4.4 RÉVISION DU CALENDRIER DES RENCONTRES 2018-2019**

Madame Magali Émond dépose le calendrier des rencontres 2018-2019. Aucune modification n'est apportée.

#### **5. DOSSIERS DIVERS**

##### **5.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE**

Rien de spécial.

##### **5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS**

###### **A) TRÉSORIÈRE**

La trésorière, madame Marie-Lyne Cayouette, informe du solde du budget du comité de parents, en date de ce jour : 8 247,83 \$. 1000,00 \$ est mis de côté pour le Programme de bourses.

## **B) COMMISSAIRE-PARENT**

Madame Marie-Lyne Cayouette informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du conseil des commissaires, notamment :

- Présentation et adoption du rapport financier 2017-2018;
- Divers octrois de contrats;
- Présentation du plan d'action des services 2018-2019.

## **C) DÉLÉGUÉ FCPQ**

Madame Magali Émond informe que le prochain conseil général se tiendra les 16 et 17 novembre 2018.

## **E) COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA**

Madame Hélène April informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du CCSEHDAA, notamment :

- Élections : Madame Chantal Duval a été élue présidente et madame Isabelle Caillouette a été élue vice-présidente;
- Dépôt des Règles de régie interne;
- Présentation des ressources pour les élèves HDAA.

## **F) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**

Madame Marie-Lyne Cayouette informe qu'il n'y a eu aucune rencontre de ce comité.

## **G) AGENT DE COMMUNICATIONS**

Madame Magali Émond informe qu'il y a aura mise à jour de diverses informations sur le site Web du comité de parents.

## **6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

### **CP-2018-11-1075**

**IL EST PROPOSÉ** par Chantal Landry et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**QUE** la séance soit levée à 22 h 10.

**Prochaine rencontre** : Le mardi 4 décembre 2018, à 18 h 30, à La Pocatière.

---

Éric Choinière, secrétaire par intérim

---

Magali Émond, présidente